

DÉNONCIATION D'UNE SITUATION D'INTIMIDATION

INÉGALITÉ DES
RAPPORTS DE
FORCE

CARACTÈRE
RÉPÉTITIF DES
GESTES

CARACTÈRE
INTENTIONNEL DES
GESTES

L'intimidation est un type de violence interpersonnelle qui se définit ainsi : « tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser ».

L'intimidation peut être directe ou indirecte. Elle est directe lorsque les gestes visent directement la cible (ex. : coups, messages textes) et elle est indirecte lorsque les gestes ne sont pas directement dirigés vers la cible (ex. : propager des rumeurs, partager des photos de la cible par l'entremise des réseaux sociaux). Tandis que l'intimidation directe peut être physique, verbale ou matérielle, l'intimidation indirecte peut être sociale ou matérielle.

EST-CE QUE TU ES VICTIME OU TÉMOIN?

L'intimidation est un phénomène social qui implique différents acteurs. En plus des personnes qui posent des gestes d'intimidation et de celles qui en sont la cible, l'intimidation se déroule très souvent en présence de témoins. Ces derniers peuvent réagir de différentes façons, ils peuvent encourager la personne auteure ou participer aux gestes, prendre la défense des personnes victimes, dénoncer la situation ou encore demeurer passifs. Le manque de réaction de la part des témoins est souvent perçu par les personnes auteures comme étant une réponse positive ou de renforcement.



[HTTPS://FORMS.OFFICE.COM
/R/V2NHCRYGOG](https://forms.office.com/R/V2NHCRYGOG)

